

22. Budget - Décision modificative n°3

Délibération 2022-10-10-067

Rapport

Rapporteur	M. LEGER
Nombre de conseillers en exercice	84
Nombre de conseillers présents	60
Nombre de pouvoirs	10
Nombre de votants	70

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Bruno LEGER, Vice-Président en charge des Finances et du Budget, qui, afin d'ajuster les crédits aux dépenses et recettes engagées, propose au Conseil Communautaire, la décision modificative suivante du budget primitif 2022 :

Fonction	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
Service ADMINISTRATION GENERALE				
<i>Section de fonctionnement</i>				
020	60621	Combustibles	1 500	
020	615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	5 000	
020	6185	Frais de colloques et séminaires	2 000	
020	62268	Autres honoraires et conseils	3 600	
020	6288	Autres remboursements de frais	1 600	
020	6218	Autre personnel extérieur	5 000	
020	6458	Contributions aux autres organismes sociaux	6 200	
01	023	Virement à la section d'investissement	3 000	
020	74832	Etat-Compensation au titre de la contribution économique territoriale		27 900
		S/TOTAL	27 900	27 900
<i>Section d'investissement</i>				
01	021	Virement de la section de fonctionnement		3 000
020	21848	Mobilier et matériel de bureau	3 000	
		S/TOTAL	3 000	3 000
Service DECHETS ENVIRONNEMENT				

	<i>Section de fonctionnement</i>			
720	61551	Entretien de matériel roulant	13 000	
720	62268	Autres honoraires	12 000	
720	64138	Primes et autres indemnités	4 200	
01	023	Virement à la section d'investissement	25 000	
720	73133	TEOM		54 200
			S/TOTAL	54 200
	<i>Section d'investissement</i>			
01	021	Virement de la section de fonctionnement		25 000
720	21828	Autres matériels de transport	25 000	
			S/TOTAL	25 000
Service PISCINE				
	<i>Section de fonctionnement</i>			
323	60621	Combustibles	37 000	
323	6156	Maintenance	12 000	
323	611	Prestation de services	-55 000	
01	023	Virement à la section d'investissement	6 000	
323	615221	Entretien de bâtiments publics	2 500	
323	70631	Produit des ventes à caractère sportif		2 500
			S/TOTAL	2 500
	<i>Section d'investissement</i>			
01	021	Virement de la section de fonctionnement		6 000
323	238	Avances sur immobilisations corporelles	6 000	
			S/TOTAL	6 000
Service AMENAGEMENT DE L'ESPACE				
	<i>Section de fonctionnement</i>			
501	64171	Apprentis - rémunérations	5 000	
501	6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	100	
501	741124			5 100
			S/TOTAL	5 100
Service MOBILITE				
	<i>Section de fonctionnement</i>			
80	6068	Autres matières et fournitures	-500	
80	6455	Cotisations pour assurance du personnel	250	
80	6474	Versement aux autres œuvres sociales	250	
			S/TOTAL	0
Service GEMAPI				
	<i>Section de fonctionnement</i>			
735	73913	Reversement sur taxes	3 000	
01	73111	Impôts directs locaux		3 000
			S/TOTAL	3 000
Service RELAIS PETITE ENFANCE				
	<i>Section d'investissement</i>			
420	2313	Constructions	10 400	
01	10222	Fctva		10 400
			S/TOTAL	10 400
			TOTAL GENERAL	137 100

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20221010-2022-10-10-067-DE
Date de télétransmission : 27/10/2022
Date de réception préfecture : 27/10/2022

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'adopter la Décision Modificative n°3 du BP 2022.

Nombre de votants	70
Votes pour	70
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,

Le secrétaire de séance



Eric HERBET



Christian POISSANT